

Légende

ZONAGE REGLEMENTAIRE

- ZONE URBAINE (U) :**
 - ▨ Dont secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- ZONE A URBANISER (AU) :**
 - ▨ Zone 1AU Habitat ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
 - ▨ Zone 1AU Economie ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
 - ▨ Zone 2AU Habitat dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H
 - ▨ Zone 2AU Economie dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H

- ZONE AGRICOLE (A)**

- ZONE NATURELLE (N)**

- ▨ Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) en zone A ou N

ELEMENTS DE CONTEXTE :

- Bâti
- ▨ Parcelles cadastrales
- ▭ Limites communales

Département de la Charente-Maritime (17)

Communauté de Communes Aunis Sud

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



4.2 Règlement graphique 4.2.1 Zonage réglementaire

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:7500 ème

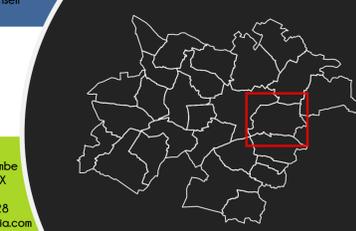
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud
Mission : Elaboration du PLUi
Sources : Cadastre DGFIP 2019, Citadia Conseil
Réalisation: Citadia Conseil le 31/01/20

CITADIA
CONSEIL

even
CONSEIL

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

→ Saint-Mard



0 250 500 m